

lisation. Depuis des siècles — et pour reprendre le dicton bien connu — tous les chemins menaient à Rome capitale du monde occidental, et, aujourd'hui encore, il nous est loisible d'admirer, dans des dizaines de pays, les majestueuses ruines romaines ! Les anciens Romains étaient de vaillants guerriers, de grands hommes d'Etat et d'habiles administrateurs, et la loi romaine codifiée par l'empereur Justinien régnait sur le monde civilisé. Au sein du monde moderne, ou tout au moins dans le monde du sport, il existe aussi une loi universelle qui couvre une surface beaucoup plus étendue : à l'heure actuelle plus de SO Comités Nationaux sont reconnus par le Comité International Olympique. Adaptation moderne de la « lex aurea », le Code Olympique enjoint des règles de correction et de camaraderie et il est observé, de nos jours, sur les cinq continents. Un des buts que se propose le Mouvement Olympique consiste à faire accepter partout ces lois de correction, non codifiées, afin qu'elles puissent également être adoptées en d'autres domaines. L'une des grandes causes du trouble actuel réside dans le manque de compréhension à l'échelle humaine. Raison pour laquelle seule l'œuvre du Mouvement Olympique est en mesure de le dissiper. Tant que l'économie et la politique mondiales ne s'inspireront pas de cet esprit de correction et de camaraderie sportives, le genre humain ne pourra vivre en paix.

Les Jeux ne représentent pas seulement une manifestation olympique à classer à la suite des autres, mais ils demeurent surtout une grande fête de la jeunesse mondiale se déroulant sous les meilleurs auspices. Cela témoigne de leur popularité universelle en dépit des diversités de langues et de coutumes, et malgré le progrès économique. Les qualités éducatives, esthétiques et morales du sport sont mises en valeur par le Comité International Olympique. Ce sont ces éléments complémentaires du sport amateur qui justifient sa grande importance et qui donnent, à l'heure actuelle, un sens magique au mot « Olympique ».

L'homme a conquis partiellement la nature en mettant, tout d'abord, les animaux à son service et en maîtrisant, par la suite, les forces naturelles telles que l'eau, la vapeur et l'électricité. Et tout dernièrement la découverte de l'atome a grandement éliminé la nécessité de l'effort musculaire. Pendant des milliers d'années toutefois, l'homme n'a compté que sur ses muscles et, aujourd'hui encore, il doit les maintenir en forme s'il veut jouir d'une santé excellente. D'autre part, un état optimiste émane des gens bien portant, optimisme dont le mérite revient au cerveau actif d'un corps sain. La force, l'agilité et la vitesse représentent des qualités

humaines qui engendrent le respect et la satisfaction personnelle. Sur des milliers d'athlètes aspirant au titre de participant, une infime partie y réussit, mais l'émulation qui en découle, annule, en partie, une certaine mollesse que l'on constate au sein de la société moderne. « Jeune homme, réjouis-toi de ta force! »

Les anciens Romains, peuple fort et martial, combattirent les Barbares et conquirent, par étapes, le monde connu de cette époque. Butins et trésors provenant de dizaines de nations conquises furent transportés en Italie. Le peuple s'amollit et devint paresseux : il ne demandait que du « pain et des jeux ». A Rome, le Cirque Maxime contenait 385 000 spectateurs. On raconte qu'à Rome et à Constantinople, en l'an 354 av. J.-C., 175 jours de l'année étaient réservés aux jeux et aux divertissements. Dans de nombreuses villes triomphaient les combats d'arène au cours desquels les applaudissements n'allaient pas au meilleur mais bien à l'adversaire possédant le plus de supporters. A l'instar des anciens Grecs, les Romains ne descendaient pas dans l'arène : ils laissaient ce soin aux athlètes de métier, aux gladiateurs, aux mercenaires, etc.

Les Romains préféraient assister aux compétitions plutôt que de s'y exposer : aussi la discipline inhérente aux sports leur faisait-elle totalement défaut. Et ainsi, victime de sa propre prospérité, Rome tomba aux mains des Barbares, représentés par les Goths ainsi que par les Vandales, cruels et robustes, venus du Nord.

Aujourd'hui tout se passe différemment en Italie. Le C. O. N. I., ou Comité National Olympique Italien, a pour programme de faire bénéficier tous les jeunes Italiens de la culture physique et du sport d'émulation. Villes et villages sont dotés de terrains de sport et de piscines. On leur apprend, en même temps, la doctrine et l'esprit sportif amateur du Mouvement Olympique. C'est pourquoi le slogan d'aujourd'hui est : « Puisse le meilleur l'emporter ». Dans un pays regorgeant de beautés naturelles où les beaux-arts sont à l'honneur ? les installations sont construites selon des conceptions architecturales remarquables. Les règlements olympiques sont suivis à la lettre et le sport amateur s'inspire de l'idéal élevé du Mouvement Olympique. Nous sommes heureux de nous trouver ici dans ce pays célèbre et historique. Nous désirons exprimer toutes nos félicitations à nos amis italiens pour l'organisation si parfaite qu'ils ont mise sur pied en vue d'assurer le succès complet des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver. Et nous nous réjouissons du fait que le Mouvement Olympique vient de marquer une nouvelle étape milliaire sur le chemin portant vers un monde meilleur et plus sain.

UN MESSAGE

du président du Comité International Olympique

(adressé aux Comités Nationaux Olympiques avant les Jeux d'Hiver de Cortina, ce message conserve toute sa valeur pour les Jeux futurs).

M. Avery Brundage, Président du Comité International Olympique, a envoyé au Comité Organisateur des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver le message suivant, adressé à tous les Comités Nationaux Olympiques, pour les inviter à respecter fidèlement l'idée olympique, et à certifier l'amateurisme des athlètes participants aux prochains Jeux de Cortina :

Le Comité Organisateur des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver est sur le point de vous envoyer les feuilles d'inscription individuelles définitives. Un des principes fondamentaux des Jeux Olympiques est qu'ils sont strictement réservés aux amateurs. Ces inscriptions doivent être signées par le concurrent qui déclare

qu'il est amateur et qu'il remplit les conditions requises par les Règles du Comité International Olympique. Elles doivent être signées par la Fédération Nationale à laquelle il appartient, qui garantit qu'à sa connaissance, les affirmations du concurrent sont exactes. Le Comité National doit s'en porter garant, en signant, lui aussi, l'inscription.

Ces années passées, il a été allégué que des non-amateurs avaient concouru aux Jeux Olympiques. Si c'est exact, cela est dû au fait qu'ils ont été déclarés amateurs par les Comités Olympiques Nationaux, puisque, seuls, les concurrents ayant les garanties des Comités Nationaux reconnus par le Comité International Olympique, peuvent participer aux Jeux Olym-

piques. C'est pourquoi, nous vous demandons d'examiner attentivement chaque cas avant de signer ces inscriptions.

Pendant une certaine période, le Comité International Olympique a été fortement contrarié par la tendance, dans certains milieux et en certains sports, de se servir des Jeux Olympiques comme d'un gradin pour faire carrière dans le sport professionnel. Ce qui, évidemment, est abuser gravement des Jeux, et dénote une conception absolument fautive du Mouvement Olympique.

Nous demandons à tous les Comités Nationaux Olympiques de sélectionner très soigneusement leurs concurrents et d'éliminer, non seulement ceux qui ne

sont pas amateurs, mais encore ceux qui peuvent être soupçonnés de vouloir se servir de leur participation aux Jeux Olympiques dans un but lucratif. La responsabilité incombe aux Comités Nationaux Olympiques, de s'assurer que tous les concurrents représentant leurs pays soient amateurs en conformité avec la Régie Olympique que nous citons ci-dessous :

« Un amateur est celui qui s'adonne et s'est toujours adonné par goût et par distraction, ou pour son bien-être physique ou moral à la pratique du sport, sans en tirer aucun profit matériel, directement ou indirectement, et selon les règles de la Fédération Internationale du Sport pratiqué par lui. »

Discours du Comte Thaon di Revel

prononcé à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative à la mémoire
d'ALBERTO BONACOSSA

Avant l'ouverture des VII^{es} Jeux Olympiques d'Hiver de Cortina, le Comité Olympique National Italien a tenu à rappeler à la génération sportive d'aujourd'hui et à celle de demain le souvenir d'un grand champion du sport et de l'olympisme : Alberto Bonacossa qui fut membre du Comité International Olympique pour l'Italie. Le stade olympique de glace de Cortina lui a été dédié et une cérémonie spéciale fut organisée à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative à sa mémoire. Le comte Paolo Thaon di Revel, qui fut son collègue au sein du Comité International Olympique et du Comité Olympique National Italien rappela sa mémoire comme suit :

Monsieur le président, chers collègues du Comité International Olympique,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous trouvons tous assemblés dans cette salle, en présence de la Comtesse Marisa Bonacossa et de son fils Cesare, pour rendre hommage à la mémoire d'un de nos collègues qui a été fort longtemps parmi nous et qui nous a quittés pour toujours, voici trois ans, en laissant de lui un souvenir inoubliable.

Né à Vigevano le 24 août 1883 et fils du Comte Cesare et de la Comtesse Angela Cuzzoni, Alberto Bonacossa est une des figures de notre monde sportif international qui n'a vraiment pas d'égal. Par la variété des sports qu'il a pratiqués et pour lesquels il s'est révélé un champion, par la complexité des nombreuses charges qu'il a revêtues en qualité de dirigeant sportif, par la passion enfin qu'il a mise dans son activité sportive, tant comme mécène que comme journaliste et propriétaire de la *Gazzetta degli Sports*, Alberto Bonacossa représente une personnalité tout à fait unique en son genre.

Dès ses premières années et à une époque où le sport italien en était encore à ses premiers pas et croissait au sein de l'indifférence et de l'hostilité générales, le jeune Alberto en a été le pionnier enthousiaste et plein de foi en son avenir.

Il a commencé par l'athlétisme, en s'adonnant par la suite à différents sports où il a excellé.

Au tennis surtout, on il s'est révélé dans plusieurs championnats en se classant, pendant quatre années consécutives, parmi les dix meilleurs tennismen italiens.

Pendant longtemps, le patinage a eu, en Alberto Bonacossa, son champion. Encore jeune étudiant, il a gagné ses premières épreuves en Suisse, à Engelberg et à Andermatt. En 1913, il commença à s'affirmer en Italie et, en 1914, il remporta son premier titre de champion national individuel de patinage

artistique qu'il sut conserver en 1915 et maintenir de 1920 à 1928. En 1920, 1921 et 1922, il fut aussi champion d'Italie de patinage artistique, couples, avec sa femme, la Comtesse Marisa ici présente.

Alberto Bonacossa a été aussi un alpiniste de renom. La plupart des plus fameuses cimes des Alpes ont été hardiment escaladées par lui, ce qui lui a valu le titre, plutôt rare, de membre académique du Club alpin Italien.

Pendant qu'il pratiquait tous ces sports en champion, il trouvait le temps de ne pas abandonner l'athlétisme, de gagner des courses, de prendre part, avec la Société « Cristoforo Colombo », de Gènes, à des compétitions de gymnastique, d'athlétisme et d'haltères. Encore étudiant à Zurich, il s'était fait remarquer aussi dans la lutte gréco-romaine et japonaise.

En 1905, il a participé, à Genève, aux Championnats suisses d'aviron, aussi bien dans le « quatre » que dans le « huit ».

Alberto Bonacossa a été aussi un bon cavalier et a fait de l'équitation pendant longtemps. Les sports du moteur, de leur origine, ont eu en lui, aussi bien pour le motocyclisme que pour l'automobilisme, un pionnier et un champion.

Enfin, Alberto a été aussi un bon nageur et a fait partie de l'équipe de football du « Grasshoppers » de Zurich.

Officier pendant la première guerre mondiale, sa conduite lui valut la médaille d'argent au mérite militaire.

La paix rétablie, Alberto Bonacossa se vit contraint d'accepter, tout en s'adonnant encore aux sports, des charges de dirigeant sportif où lui permirent de fournir la juste mesure de sa compétence de polysportif.

Et de même que nombreux avaient été les sports pratiqués par notre Alberto, fort nombreuses furent aussi les charges sportives qu'on lui confia.

Elu membre du Comité International Olympique en 1925, il a eu la chance d'être, pendant de longues années, l'un des collaborateurs très appréciés de de Coubertin et, ensuite, des divers autres présidents du Comité International Olympique, tels que Baillet-Latour, Edström et Brundage.

Membre du Comité Exécutif du Comité International Olympique depuis 1935, il a été à différentes époques, président de la Fédération Internationale de Motocyclisme (1943 à 1946), vice-président de l'Association Internationale des Automobile-Clubs (1935 à 1946), président de l'Automobile-Club d'Italie (1936 à 1943), commissaire extraordinaire du Comité Olympique National Italien en 1943 : tout ceci pour ne citer que les charges les plus importantes qui lui ont été confiées.